



# COMMUNE DE LA GARDE

*PLAN LOCAL D'URBANISME*

*LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS*

*ARTICLE L113-1 DU CODE DE L'URBANISME*

## Carte des Espaces Boisés Classés

Les espaces boisés classés sur la commune de La garde représentent 114 hectares.

Une partie des espaces boisés classés (97,7 hectares) sont considérés comme des espaces boisés significatifs au titre de la loi littoral (article L121-27 du code de l'urbanisme).

### Légende

- Espaces Boisés Classés
- Espaces boisés significatifs (loi Littoral)

